

FORTUNE DE RANCE



Par Jean-François Picquart

Le samedi 30 septembre 2023 est le jour où, après une navigation de 3 semaines en manche ouest, nous entamons notre retour vers le Lyvet, port d'attache de notre ETAP 26i.

Le temps est au beau fixe, la mer belle, le vent SO, 3/4 BF, le coef de marée est de 112.

Nous quittons donc Saint-Cast à 15h pour profiter du courant le bas de l'eau étant à 15h36.

Le barrage de la Rance n'ouvrant qu'à 18h, nous nous amarrons sur une bouée d'attente. Après l'éclusement en compagnie d'une dizaine de bateaux, nous entamons la remontée de la Rance.

Sachant que nous arriverons trop tard au Chatelier, nous comptons prendre une bouée à Plouer, y passer la nuit et écluser le lendemain dimanche.



Un peu après avoir passé le chantier de la Landriais, nous faisons route de collision avec un petit vieux gréement.

Etant au moteur alors qu'il est à la voile, nous nous dérouterons sur bâbord pour lui laisser la priorité. Reprenant notre route, nous sommes prévenus par sifflets et grands gestes que nous avons un problème sur l'arrière. Effectivement nous observons un bouillonnement qui disparaît dès que nous ralentissons, le moteur

finissant par caler.

Ne reste plus alors qu'à émettre un pan, pan, pan qui reste sans réponse.

Arrive alors un pêche-promenade (que nous appellerons Jean) qui naviguait dans les parages tout en étant à l'écoute du 16 et qui nous propose son aide.

Etant tout près du chantier de la Landriais, nous décidons d'un commun accord d'y être remorqué.

Sauf qu'à contre-courant par coef 112, cela s'avérera vite impossible.

Demi-tour donc et route vers St-Suliac où nous nous amarrons.

Transfert sur le bateau de Jean qui nous débarque de nuit à la cale de la Villa es Nonais, son port d'attache, à la lueur des lampes frontales des pêcheurs présents.

Il nous conduit ensuite au port du Lyvet où arrivés à 21h30 nous récupérons notre voiture tandis que lui rentre à Cesson Sévigné.

Le lundi, le chantier de la Landriais récupère notre ETAP nous permettant de connaître la cause du problème : **nous avons pris dans le sail-drive le cordage d'un casier non lesté** (voir photo) et seulement signalé par un petit flotteur invisible car entre 2 eaux compte-tenu du fort courant (pas de hampe avec drapeau)

Contactée, la gendarmerie maritime a réussi à identifier le propriétaire du casier dérivant dans le chenal depuis La Richardais, et c'est maintenant une bataille d'assurances, la facture étant de 13 600€.

Les conclusions que l'on en tire :

La solidarité des gens de mer existe bien partiellement, plusieurs bateaux étant passés sans s'arrêter.

Contacté ultérieurement, le cross nous informe qu'il y a un trou électronique à St-Suliac. Il faut donc privilégier le 196 quand il y a du réseau.

Conséquence ; 7 mois plus tard, la réparation n'est toujours pas effectuée.

Geneviève et Jean-François PICQUART

PS : Dommage, il n'y avait que 2 étrilles dans le casier !!!!!!!!!!!